

CHARTRE DU RECRUTEMENT ETHIQUE

Office Notarial du Ralliement

Transparence

- ✓ Lors de l'entretien d'embauche, l'Office Notarial du Ralliement donne au candidat toutes les informations nécessaires sur le poste envisagé.
- ✓ L'Office Notarial du Ralliement s'engage à informer le candidat dans l'hypothèse où sa candidature ne serait pas retenue et à en donner les raisons.

Respect du principe de non discrimination

- ✓ Les candidatures sont retenues pour leur savoir-faire et leur savoir-être, et non compte tenu de leur sexe, leur orientation sexuelle, leur religion ou leur couleur de peau.
- ✓ L'Office Notarial du Ralliement s'engage à favoriser autant que possible l'égalité des chances, la diversité et le respect de la parité.

Confidentialité

- ✓ L'Office Notarial du Ralliement s'engage à protéger les données et informations personnelles que contiennent les candidatures reçues.
 - ✓ Les candidats sont informés des droits dont ils disposent quant à la conservation informatique de leurs données, notamment lorsque leurs candidatures ont été envoyées par courriel.
 - ✓ Les lettres de motivation et curriculum vitæ font l'objet d'une destruction après les entretiens.
-